



Centre national de la danse

VIE PROFESSIONNELLE

DANSE ET UNIVERSITÉ

DÉCEMBRE 2018

Département Ressources professionnelles

CN D

1, rue Victor-Hugo
93507 Pantin cedex

01 41 839 839
ressources@cnd.fr

cnd.fr

Cette fiche recense les formations universitaires qui proposent des cursus spécifiques à la danse. Ces formations ont des contenus et des objectifs divers, mais toujours liés au développement de la culture chorégraphique. Elles allient le plus souvent théorie et pratique.

Ces formations sont proposées soit par les universités seules, soit en partenariat avec des structures de création ou de formation du secteur chorégraphique, tels que les centres chorégraphiques nationaux, les conservatoires ou encore les centres de formation des enseignants de la danse.

Ces formations permettent l'obtention :

- soit d'un diplôme national de l'enseignement supérieur : licence, master ou doctorat.
 - soit d'un diplôme délivré par une université : Diplôme Universitaire (DU).
- Un DU ne s'inscrit pas dans le schéma LMD (licence, master, doctorat) et n'est pas un diplôme national. Chaque université peut proposer des DU spécifiques, tant dans leur domaine d'étude, leur niveau ou leur durée.

Les formations sont présentées par ordre alphabétique des villes d'implantation.

Concernant la formation du danseur, consultez également les fiches :

- Formations supérieures en France : le Diplôme National Supérieur Professionnel de Danseur (DNSPD)
- Formations supérieures à l'étranger
- Formations professionnalisantes du danseur
- Cours de danse professionnels à Paris

Concernant la formation des professeurs de danse, consultez la fiche :

Diplôme d'état de professeur de danse, liste des centres habilités à assurer la formation

Pour plus d'informations en ce qui concerne la poursuite d'études en doctorat (thèse), consultez l'espace des doctorants en danse, développé depuis le site du CND. Vous y trouverez notamment les différentes écoles doctorales, laboratoires ou départements universitaires de rattachement des doctorants qui travaillent sur des problématiques liées à la danse : <http://isis.cnd.fr/>

SOMMAIRE

Présentation générale	4
Le système « LMD » (licence, master, doctorat) et la danse	
Liste des formations universitaires	5
Université de Franche-Comté / Institut supérieur des Beaux-Arts de Besançon/CCN de Franche-Comté à Belfort	5
DU art danse et performance. Pas de formation depuis 2015.	
Université Bordeaux Montaigne	6
Licence danse / avec le PESMD Bordeaux Aquitaine (formation au DE) Master expérimentations et recherches dans les arts de la scène	
Université de Cergy-Pontoise / Conservatoire à rayonnement régional	8
Licence lettres et arts vivants – parcours danse	
Université Clermont Auvergne	9
Master ethnomusicologie et anthropologie de la danse Master international en anthropologie de la danse Choreomundus (consortium européen) Doctorat lettres, sciences humaines et sociales	
Université de Bourgogne - Le Creusot	11
Licence professionnelle gestion de projets et structures artistiques et culturels dans les arts vivants	
Université de Lille	12
Licence arts, parcours études en danse Master arts, parcours danse / pratiques performatives Doctorat en esthétique, théorie et pratique des arts, spécialité danse DU préparation à l'EAT / avec l'École du Ballet du Nord . Pas de formation depuis 2017. Licence arts, parcours enseignement de la danse / avec l'ESMD Nord de France (formation au DE) DU danse, improvisation, créativité, intervention	
Université Lumière Lyon 2	16
Licence arts du spectacle Parcours scènes Master arts de la scène et du spectacle vivant (théâtre et danse) Doctorat lettres et arts (mention études théâtrales)	
Université Paul Valéry Montpellier 3 / ICI-CCN Montpellier Occitanie Pyrénées Méditerranée	18
Exerce Master études chorégraphiques « recherche et représentation »	
Université de Nice	19
Licence arts du spectacle : danse, théâtre – parcours études en danse Licence arts du spectacle : danse, théâtre – parcours interprétation en danse Master théorie et pratiques des arts – parcours études en danse Master professionnel (M2) – métiers de la transmission et de l'intervention en danse Doctorat sciences de l'homme et des humanités, arts vivants dominante danse	

Université Paris Nanterre	21
Licence humanités et danse	
Master arts de la scène et du spectacle vivant (théâtre et danse)	
Université Paris 8 Vincennes - Saint-Denis	22
Licence (3ème année) arts – mention arts du spectacle chorégraphique	
Master danse	
Doctorat esthétique, sciences et technologie des arts – spécialité danse	
Parcours danse, éducation somatique et publics fragiles. Pas de session en 2019	
Université de Strasbourg	26
Licence arts du spectacle parcours danse / avec le CRR de Strasbourg (double cursus)	
Master approches critiques des arts de la scène (ACAS)	
Master approche des arts de la scène et de leur médiation (APAM)	
Université Toulouse Jean Jaurès	27
Licence communication et arts du spectacle : danse et cirque	
Licence professionnelle développement de projets en danse et cirque	
Master études théâtrales, chorégraphiques et circassiennes	
Master écriture dramatique et création scénique	

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Le schéma européen des études universitaires, adopté en 2003, repose sur :

- 3 niveaux de référence (ou grades) :

- le niveau licence à bac+3
- le niveau master à bac+5
- le niveau doctorat à bac+8

- des diplômes structurés en Unités d'Enseignement (UE) et organisés en semestres ;

- des diplômes exprimés en ECTS (European Credit Transfer System) qui traduisent la charge de travail d'un étudiant : chaque semestre d'études est affecté de 30 crédits ;

- des ECTS capitalisables et transférables d'une université européenne à une autre.

Les diplômes relèvent ainsi d'un cadre harmonisé, facilitant la mobilité étudiante en Europe et la reconnaissance réciproque des diplômes.

Les diplômes nationaux de l'enseignement supérieur sont, en France :

La licence : formation généraliste, acquisition de 180 ECTS, sur 6 semestres (3 ans).

Admission : titulaires du baccalauréat.

La licence professionnelle : formation conçue dans un objectif d'insertion professionnelle, sur 2 semestres (1 an), avec période de stage obligatoire de 12 à 16 semaines, acquisition de 60 ECTS.

Admission : titulaires d'un bac+2 ou diplôme de niveau III ou validation des acquis.

Le master sanctionne des formations répondant à un double objectif : préparer les étudiants à la recherche et leur offrir un parcours menant à une insertion professionnelle de haut niveau.

Admission : titulaires d'une licence ou équivalence ou validation d'acquis.

Le master se déroule sur 4 semestres (2 ans), avec l'acquisition de 120 ECTS. Il est généralement organisé en M1 (master 1^{ère} année) et M2 (master 2^{ème} année).

Le master peut être : à finalité recherche, à finalité professionnelle ou indifférencié.

Le schéma du master varie selon les formations : il peut comporter, en première année, un tronc commun indifférencié, avant spécialisation en deuxième année vers une orientation « recherche » ou « professionnel ». Il peut aussi être spécialisé dès la première année. Il peut enfin rester indifférencié sur les 2 années.

Le doctorat : les étudiants titulaires du grade de master peuvent se porter candidat à une inscription en thèse de doctorat. La durée de préparation du doctorat est en général de 3 ans.

Pour rappel, le **DU (Diplôme Universitaire)** ne s'inscrit pas dans le schéma LMD et n'est pas un diplôme national. C'est un diplôme propre à l'université qui le délivre.

LISTE DES FORMATIONS UNIVERSITAIRES

UNIVERSITÉ DE FRANCHE-COMTE / INSTITUT SUPERIEUR DES BEAUX-ARTS DE
BESANÇON / CEN DE FRANCHE-COMTE A BELFORT

DIPLOME UNIVERSITAIRE ART DANSE ET PERFORMANCE

NB : Pas de recrutement depuis 2015

Présentation

Le DU Art, danse et performance entend, en premier lieu, créer des espaces et des temps de réflexion, de partage, de recherche et de formation approfondie en culture artistique spécialement orientée vers les domaines croisés de l'art chorégraphique et de l'art contemporain. Cette formation professionnelle s'adresse à tout acteur de la culture, de l'art, de son enseignement, de sa recherche ou de sa critique, intéressés pour mieux percevoir, comprendre, penser et évaluer les modes de création, de production, de réception, de transmission ou de conservation générés par ces pratiques artistiques.

La formation comprend 140h et se déroule sur un an, en 4 sessions de 4 jours consécutifs.

Conditions d'admission

Le DU s'adresse à un public croisé :

- Artistes (toutes disciplines),
- Acteurs culturels travaillant dans les domaines de la production, de la diffusion, de la conservation ou de l'encadrement institutionnel,
- Professionnels de l'information et de la critique,
- Professeurs et enseignants-chercheurs en art.

Pouvant justifier d'un diplôme niveau bac+3 et/ou d'expériences professionnelles significatives dans le domaine culturel ou artistique.

Maîtrise suffisante de la langue française demandée.

Aucune compétence particulière en pratique de la danse n'est demandée.

Responsable pédagogique

Aurore Desprès (Mél : du-artdanseperformance@univ-fcomte.fr)

Information et inscription

Université de Franche-Comté

UFR Sciences du langage, de l'homme et de la société

30-32 rue Mégevand 25030 Besançon cedex

Mél : du-artdanseperformance@univ-fcomte.fr

www.univ-fcomte.fr

UNIVERSITE BORDEAUX MONTAIGNE

LICENCE DANSE / AVEC LE PESMD BORDEAUX AQUITAINE

Présentation

Le parcours de licence danse est mutualisé avec la formation au diplôme d'état de professeur de danse proposée par le Pôle d'Enseignement Supérieur de la Musique et de la Danse (PESMD) de Bordeaux Aquitaine. L'objectif est d'associer une formation artistique et pédagogique professionnelle à des enseignements théoriques et méthodologiques fondamentaux.

La licence 1 comprend des enseignements mutualisés avec les départements « Arts », « Théâtre » et « Cinéma » ainsi que des enseignements fondamentaux spécifiques à la danse.

Les licences 2 et 3 correspondent aux deux années de la formation au DE, élargies à des disciplines universitaires s'effectuant soit en cours mutualisés avec les parcours Musique et Théâtre, soit intégrées au cursus du PESMD.

Ce cursus mutualisé aboutit à deux diplômes indépendants. L'obtention de la licence danse sans l'obtention du Diplôme d'État de professeur de danse n'autorise pas l'enseignement de la danse, mais elle permet la poursuite d'études en master.

Conditions d'admission

En licence 1 : admission sur dossier et audition pour tout titulaire d'un baccalauréat ou titre admis en dispense.

En licence 2 (L2 / cursus Diplôme d'État professeur de danse) :

Admission sur dossier : licence 1 + Examen d'Aptitude Technique (EAT) ou équivalence.

Le candidat à la formation doit être âgé d'au moins 18 ans au 31 décembre de l'année de son entrée en formation.

En licence 3 : L2 + EAT

Responsables pédagogiques

Marie-Bernadette Dufourcet (Université) : marie-bernadette.dufourcet@u-bordeaux-montaigne.fr

Josiane Rivoire (PESMD) : jrivoire@pesmd-bordeaux-aquitaine.com

Information et inscription

Université Bordeaux Montaigne

UFR Humanités Département Arts

Domaine universitaire 33607 Pessac cedex

www.u-bordeaux-montaigne.fr

Contacts administratifs :

Pour les titulaires d'un diplôme français : licence-humanites-arts@u-bordeaux-montaigne.fr

Pour les titulaires d'un diplôme étranger : admissions.licences@u-bordeaux-montaigne.fr

MASTER EXPERIMENTATIONS ET RECHERCHES DANS LES ARTS DE LA SCENE

Présentation

Le master Expérimentations et recherches dans les arts de la scène s'adresse aux étudiants désireux d'acquérir des méthodes et de développer des projets associant une expérimentation scénique et une recherche théorique. Les arts de la scène concernent aussi bien le théâtre que la danse, la performance et toute autre forme scénique.

Organisé autour de cinq axes (épistémologie, histoire des formes spectaculaires, séminaires, ateliers, environnement professionnel), ce master est ouvert à des approches transdisciplinaires et multiculturelles. Le master ayant vocation à accompagner les étudiants dans des démarches de projet, il comprend pour moitié des cours et séminaires encadrés par des professionnels.

Conditions d'admission :

En M1 : sur dossier. Licences conseillées mention arts du spectacle parcours danse ou théâtre, ou diplômes français ou étrangers admis en dispense.

En M2 : de droit pour les étudiants ayant validé le M1 de la même mention et du même parcours. Sur dossier pour les titulaires d'un autre M1 mention arts du spectacle ou d'un diplôme français ou étranger admis en dispense.

Responsables pédagogiques

Sandrine Dubouilh-Frechet : sandrine.dubouilh-frechet@u-bordeaux-montaigne.fr

Information et inscription

Université Bordeaux Montaigne

UFR Humanités Département Arts

Domaine universitaire 33607 Pessac cedex

www.u-bordeaux-montaigne.fr

Contacts administratifs :

Pour les titulaires d'un diplôme français : master-humanites-arts@u-bordeaux-montaigne.fr

Pour les titulaires d'un diplôme étranger : admissions.masters@u-bordeaux-montaigne.fr

UNIVERSITÉ DE CERGY-PONTOISE /CONSERVATOIRE A RAYONNEMENT REGIONAL

LICENCE LETTRES ET ARTS VIVANTS – PARCOURS DANSE

Présentation

La licence lettres et arts vivants (3 ans), proposée conjointement par l'université et le conservatoire à rayonnement régional (CRR) de Cergy Pontoise, permet à des étudiants danseurs d'obtenir une licence générale parallèlement à leurs études chorégraphiques et d'acquérir ainsi des savoirs et des compétences dans le domaine de la langue, de la littérature et de la pratique de la danse.

Conditions d'admission

Candidats titulaires du baccalauréat ou du diplôme d'accès aux études universitaires (DAUE).

Présélection sur dossier puis épreuve chorégraphique :

- variation imposée des épreuves de danse du ministère de la Culture. Niveau de danse requis : 3^e cycle (CEC ou DEC acquis ou en cours d'obtention), en classique, contemporain ou jazz.
- composition personnelle de 3 min maximum dans la même dominante que la variation imposée.

Responsable pédagogique

Rémi Astruc : remi.astruc@u-cergy.fr

Information et inscription

Université de Cergy-Pontoise

33 boulevard du Port 95011 Cergy-Pontoise cedex

www.u-cergy.fr

Secrétariat pédagogique université (bâtiment des Chênes 2, bureau 102):

Stéphanie Duros : stephanie.viala@u-cergy.fr / T 01 34 25 62 91

CRR : Ahmid Bounab : ahmid.bounab@cergypontoise.fr / T 01 34 41 90 03

PARCOURS LA DANSE COMME OBJET ANTHROPOLOGIQUE

Présentation

Le master vise à :

- fournir une formation en anthropologie de la danse pour préparer l'insertion professionnelle dans les structures à caractère public ou privé, pour la sensibilisation artistique et culturelle, la transmission et l'administration de la danse ;
- fournir une formation en sciences humaines en Danse à des professionnels issus de tous les milieux de la danse pour les initier à l'analyse critique de leur pratique, et pour les réorienter dans leurs choix professionnels et dans la reconduite de leur carrière ;
- construire un savoir en fonction des spécificités de la danse comme pratique corporelle et sociale et former à l'analyse détaillée du mouvement dansé d'un point de vue anthropologique.

Conditions d'admission

Licence ou diplôme équivalent requis dans une des mentions suivantes : Humanités ; Sciences Sociales ; Arts ; Arts du spectacle ; Musicologie ; Science de l'Homme, anthropologie, ethnologie ; Sociologie ; STAPS.

Validation possible pour des candidats pouvant témoigner d'une expérience professionnelle et/ou personnelle dans un ou plusieurs des domaines concernés. Une implication particulière en danse avec une licence non-citée peut donner accès à la formation.

Responsable pédagogique

Georgiana Wierre-Gore

T 04 73 40 53 55 / Mél : georgiana.wierre-gore@uca.fr

Information et inscription

Université Clermont Auvergne

UFR STAPS (Sciences et techniques des activités physiques et sportives)

3 rue de la Chébarde TSA 30104 - 63178 Aubière Cedex

Service pédagogique : 04 73 40 77 85

<https://staps.uca.fr>

PARCOURS CHOREOMUNDUS – INTERNATIONAL MASTER IN DANCE KNOWLEDGE, PRACTICE AND HERITAGE

Présentation

Ce master international Savoir, pratique et patrimoine en danse est un Master Erasmus Mundus offrant une formation principalement en anglais dont les quatre semestres se déroulent alternativement en Norvège, en France, en Hongrie et au Royaume-Uni. La formation examine - à partir de perspectives théoriques élaborées dans les champs de l'ethnochoréologie, de l'anthropologie de la danse et des études de la danse et du patrimoine - la danse et les autres systèmes de mouvements structurés (tels que les pratiques rituelles, les arts martiaux, les jeux et le théâtre physique) comme patrimoine culturel immatériel (PCI).

Le master est porté par 4 universités : l'Université Norvégienne de Science et de Technologie (NTNU) de Trondheim, l'Université Clermont Auvergne, l'Université de Roehampton (Londres, Royaume-Uni), l'Université scientifique de Szeged (SZTE, Hongrie).

Conditions d'admission

Sur dossier, pour des candidats titulaires d'un niveau licence ou master et ayant une connaissance confirmée de la danse ou des pratiques du mouvement. Niveau d'anglais certifié.

Responsable pédagogique

Georgiana Wierre-Gore

T 04 73 40 53 55 / Mél : georgiana.wierre-gore@uca.fr

Information et inscription

Les candidatures se font en ligne : <https://www.ntnu.edu/studies/choreomundus>

Mél : choreomundus.staps@uca.fr

DOCTORAT

Présentation

Au sein de l'Ecole doctorale de Lettres, sciences humaines et sociales, le laboratoire ACTé (Activité Connaissance Transmission éducation) réunit principalement des chercheurs en Sciences de l'Education et en STAPS. Les recherches pluridisciplinaires qui y sont développées se centrent sur l'étude de l'activité effective et située des différents acteurs. Un axe de recherche concerne notamment les processus de patrimonialisation en danse.

Conditions d'admission

Titulaire d'un master 2 recherche

L'accord d'un directeur de thèse est impératif avant toute inscription en doctorat.

Responsable pédagogique

Georgiana Wierre-Gore

T 04 73 40 53 55 / Mél : georgiana.wierre-gore@uca.fr

Information et inscription

ESPE Clermont Auvergne 36 avenue Jean-Jaurès C.S. 20001

63407 Chamalières Cedex

T 04 73 31 72 96

<http://lshs.ed.uca.fr/>

<https://acte.uca.fr/>

UNIVERSITÉ DE BOURGOGNE - LE CREUSOT

LICENCE PROFESSIONNELLE GESTION DE PROJETS ET STRUCTURES ARTISTIQUES ET CULTURELS DANS LES ARTS VIVANTS

Présentation

Cette formation a pour objectif de préparer à des fonctions de développement et gestion de projets artistiques dans le domaine des arts vivants.

La formation comporte des modules de connaissance des milieux artistiques, analyse du spectacle vivant, méthodologie de projet, management, gestion et communication. Elle implique également un stage en milieu professionnel.

Conditions d'admission

Cette licence est accessible sur dossier :

- aux titulaires d'une L2, d'un DEUG, DEUST, DUT ou BTS, en particulier dans les domaines suivants : STAPS / Histoire de l'art / Arts du spectacle / Activités culturelles / Science économique / AES / Design communication / Tourisme ;
- aux diplômés « Jeunesse et Sport » : BPJEPS, BEES, DEFA ;
- aux titulaires du Diplôme d'État de professeur de danse ;
- aux professionnels justifiant de 2 ans d'expérience professionnelle (secteur culturel) ;

Une expérience artistique en danse, arts du cirque ou théâtre est recommandée.

Responsable pédagogique

Nathalie Monde : T 03 85 77 00 83 / Mél : nathalie.monde@u-bourgogne.fr

Information et inscription

Centre Universitaire Condorcet

Scolarité STAPS (Sciences et techniques des activités physiques et sportives)

720 avenue de l'Europe

71200 Le Creusot

Scolarité (Nathalie Saulnier) : T 03 85 77 00 77 / nathalie.saulnier@u-bourgogne.fr

www.u-bourgogne-formation.fr

UNIVERSITÉ DE LILLE

LICENCE ARTS, PARCOURS ETUDES EN DANSE

Présentation

Ce parcours permet d'acquérir des connaissances fondamentales (écriture et analyse chorégraphique, histoire de la danse et de la musique, écoute musicale...) et des connaissances en matière de culture, d'expression et de réflexion (culture générale, littérature, esthétique de la musique et de la danse...).

Les étudiants peuvent débiter ou poursuivre, en parallèle, une formation pratique en danse (en conservatoire ou école de danse), indispensable pour envisager une carrière artistique.

La poursuite d'études est possible dans différents masters (master Arts, parcours Danse / Pratiques performatives, master information, communication, culture et documentation), pour travailler ensuite au sein de services culturels, dans la communication, les relations publiques...

Conditions d'admission

Bacheliers ayant un niveau de pratique confirmé en danse.

Autres candidats (VAE).

Responsable pédagogique

Laëtitia Doat : laetitia.doat@univ-lille3.fr

Information

UFR Humanités, département Arts - Université de Lille

Campus Pont de Bois – BP 60149

59653 Villeneuve d'Ascq Cedex

T 03 20 41 63 25

<https://danse.univ-lille3.fr>

licence.danse@univ-lille3.fr

MASTER ARTS, PARCOURS DANSE / PRATIQUES PERFORMATIVES

Présentation

Le master danse/pratiques performatives est ouvert à des étudiants en danse et à des étudiants provenant d'autres disciplines qui s'intéressent aux pratiques performatives (théâtre et arts plastiques notamment).

Ces deux années sont consacrées à un travail de recherche offrant la possibilité de dialogue avec une pratique artistique, avec une large place donnée au développement de projets personnels. Cet espace d'interrogation et d'expérimentation s'ancre dans la réalité artistique professionnelle.

Conditions d'admission

Master 1 : être titulaire d'une licence en arts, arts plastiques, arts du spectacle, STAPS, musicologie, humanités, histoire de l'art et archéologie, philosophie ou lettres ou autres diplômes (école d'art par ex), sur dossier et entretien. Pratique artistique corporelle.

Master 2 : dossier et entretien pour les titulaires d'un autre M1. Pratique artistique corporelle.

Responsable pédagogique

Philippe Guisgand : philippe.guisgand@univ-lille3.fr

Information

UFR Humanités, département Arts - Université de Lille
Campus Pont de Bois – BP 60149
59653 Villeneuve d'Ascq Cedex
www.univ-lille3.fr/ufr-humanites/arts/

DOCTORAT EN ESTHETIQUE, THEORIE ET PRATIQUE DES ARTS, SPECIALITE DANSE

Présentation

Les candidats au doctorat doivent proposer un sujet de recherche qui croise en quelque point les axes ou programmes déployés au Centre d'Etude des Arts Contemporains et notamment ceux du chercheur habilité pressenti pour la direction de thèse (cf. site du CEAC).

Conditions d'admission

Titulaire d'un master 2 recherche obtenu avec une mention Bien ou Très bien.
L'accord d'un directeur de thèse est impératif avant toute inscription en doctorat.

Information

Centre d'Etude des Arts Contemporains - Equipe d'accueil 35 87 - Bâtiment C Bis
Université Charles de Gaulle - Lille 3
Domaine universitaire du Pont de Bois - BP 60149
59653 Villeneuve d'Ascq Cedex
T 03 20 41 71 87 / Mél : ceac@univ-lille3.fr
<http://ceac.recherche.univ-lille3.fr/>

DIPLOME UNIVERSITAIRE : PREPARATION A L'EAT / AVEC L'ECOLE DU BALLET DU NORD

Présentation

Le Diplôme Universitaire (1 an) prépare à l'examen d'aptitude technique (EAT) dans l'option danse contemporaine.

La formation, proposée en partenariat avec l'Ecole du Ballet du Nord (CCN) de Roubaix Nord Pas de Calais, inclut des enseignements techniques et une sensibilisation aux unités d'enseignement théoriques du diplôme d'Etat.

L'obtention du DU permet de poursuivre des études en danse en accédant directement à la deuxième année de la licence Arts, parcours Etudes en danse.

La réussite à l'EAT permet d'accéder à la formation au DE (les étudiants doivent s'inscrire individuellement à l'une des sessions de l'EAT auprès de leur Direction régionale des affaires culturelles).

Conditions d'admission

Baccalauréat ou équivalent et niveau confirmé en danse.
Admission sur audition.
Pas de formation depuis 2017.

Responsables pédagogiques

Marie Glon (Université Lille 3) : marie.glon@univ-lille3.fr
Pascal Minam-Borier (CCN) : p.minamborier@ccn-roubaix.com

Information

UFR Humanités – Départements Arts

Université Lille 3

Domaine universitaire du Pont de Bois BP 60149 - 59653 Villeneuve d'Ascq Cedex

Colette Matton : T 03 20 41 63 25 / Mél : colette.matton@univ-lille3.fr

www.univ-lille3.fr

LICENCE ARTS, PARCOURS ENSEIGNEMENT DE LA DANSE / AVEC L'ECOLE SUPERIEURE MUSIQUE ET DANSE NORD DE FRANCE

Présentation

Ce parcours mutualisé permet aux étudiants de préparer simultanément une licence en danse et un diplôme d'état de professeur de danse (DE). Ce double cursus est piloté par l'Ecole Supérieure Musique et Danse Nord de France, et associe l'Université de Lille, le Ballet du Nord (CCN Roubaix Nord-Pas-de-Calais) et le Gymnase/Centre de développement chorégraphique national. Ce partenariat permet d'assurer des cours techniques quotidiens, des ateliers et des stages, de proposer des conférences et des spectacles, et de favoriser la rencontre d'artistes interprètes, de chorégraphes et d'enseignants.

La formation au diplôme d'Etat est proposée dans les options classique et contemporain.

Le parcours conjugue un approfondissement de la culture chorégraphique par une formation universitaire en danse (histoire de la danse, esthétique, analyse chorégraphique, formation musicale du danseur, anatomie...), et une formation artistique et pédagogique de haut niveau (progression technique, pédagogie fondamentale, cours techniques avec des chorégraphes et artistes invités...). Le parcours s'effectue sur 5 semestres (1600h de formation).

Conditions d'admission

- titulaires de l'Examen Aptitude Technique (ou d'une dispense d'EAT) et du baccalauréat ;
- ou professionnels pouvant justifier des 507 heures sur 10 mois d'emploi (intermittents du spectacle) et titulaires du Baccalauréat (possibilité de VAE) ;
- ou enseignants titulaires d'une dispense de DE ;
- ou titulaires du baccalauréat préparant l'EAT dans le cadre du DU.

Admission sur dossier (une vingtaine d'étudiants par année).

Responsables pédagogiques

Laëtitia Doat : laetitia.doat@univ-lille3.fr

Pascal Minam-Borier : p.minamborier@ccn-roubaix.com

Information

Ecole Supérieure Musique et Danse

Rue Alphonse Colas 59000 LILLE

Steven Hanebutt : 03 28 36 67 96 - 03 20 23 64 93 / shanebutt@esmd.fr

www.esmd.fr

DIPLOME UNIVERSITAIRE : DANSE, IMPROVISATION, CREATIVITE, INTERVENTION

Présentation

Cette formation, destinée aux danseurs, aux enseignants, aux étudiants en danse et en arts et aux médiateurs, propose des outils pour la conception et l'animation d'ateliers d'improvisation en danse, un approfondissement des connaissances théoriques et pratiques dans ce domaine et une initiation aux trois pratiques : « technologie de l'improvisation » par William Forsythe, « Gaga » par Ohad Naharin et « composition instantanée » par Billie Hanne.

La formation, d'une durée de 100h, est organisée en 5 modules de 4 jours, sur 6 mois.

Conditions d'admission

Titulaires d'un baccalauréat, d'une licence ou d'un master en danse, STAPS, arts, humanités, du DNSPD, du DE. Validation des acquis professionnels et personnels possible.

Sélection sur dossier puis entretien.

Formation continue ou contrat de professionnalisation.

Responsable et coordinatrice pédagogique

Biliana Vassileva Fouilhoux, maître de conférences au département STAPS et Danse :

bilidanse@gmail.com

Information

Faculté des sciences du sport

9 rue de l'Université 59 790 Ronchin

Charlotte Mantel : T 03 20 88 73 68 / Mél : charlotte.mantel@univ-lille2.fr

www.univ-lille.fr

LICENCE ARTS DU SPECTACLE - PARCOURS SCENES

Présentation

La licence arts du spectacle est composée de quatre disciplines (cinéma, théâtre, danse, photographie). La formation a pour objectif de fournir aux étudiants les outils indispensables à la connaissance, à l'analyse et à la pensée critique des œuvres visuelles et scéniques, envisagées sous leurs aspects historiques, esthétiques, pratiques et économiques.

À l'issue de leur formation, les étudiants ont acquis les savoirs et les compétences propres aux différents domaines des arts du spectacle, ce qui leur permet aussi bien de poursuivre leurs études en master que de s'orienter vers les métiers de l'audiovisuel et du spectacle vivant.

Les trois années de la licence s'organisent selon un principe de spécialisation progressive. La première année de licence est une année de formation pluridisciplinaire intitulée portail Arts.

Les étudiants peuvent ensuite poursuivre leur cursus de licence dans le parcours scènes (théâtre et danse).

Conditions d'admission

Cette formation s'adresse à des étudiants portant un fort intérêt au spectacle vivant, avec une pratique assidue de spectateurs et de lecteurs, et de préférence un début de pratique artistique.

Responsables pédagogiques

Direction du département : Julie Sermon (julie.sermon@univ-lyon2.fr)

Responsable portail Arts : Benjamin Labé (benjamin.labe@univ-lyon2.fr)

Responsable parcours Scènes Céline Candiard (celine.candiard@univ-lyon2.fr)

MASTER ARTS SPECIALITE ARTS DE LA SCENE ET DU SPECTACLE VIVANT (THEATRE ET DANSE)

Présentation

Le master a pour vocation d'approfondir un savoir théorique sur la création et les pratiques théâtrales et chorégraphiques contemporaines, de développer une connaissance générale des structures dans lesquelles cette création s'inscrit, et de développer une pratique des différents types d'accompagnement et de documentation du spectacle vivant que cette création exige. Il se fonde sur une articulation entre une dimension de recherche et une ouverture sur le monde professionnel, à travers un cycle de conférences, des stages et des classes à projets en liens avec des structures artistiques partenaires.

Conditions d'admission

Master 1 : licence arts du spectacle. Sur dossier pour les autres licences ou masters.

Master 2 : master 1 en arts du spectacle.

Responsables pédagogiques

Responsable M1 Arts de la scène : Claudia Palazzolo (claudia.palazzolo@univ-lyon2.fr)

Responsable M2 Arts de la scène : Daniel Urrutiaguer (daniel.urrutiaguer@univ-lyon2.fr)

Information (licence et master)

Faculté des Lettres, Sciences du Langage et Arts (LESLA)

Département Arts du spectacle

Campus Portes des Alpes – bâtiment B

5 avenue Pierre Mendès-France 69676 Bron cedex

Secrétariat portail Arts (L1) (bureau B 130) : portail-arts@univ-lyon2.fr

Secrétariat L2 (bureau B 115) : T 04 78 77 43 59

Marie-Hélène Bertholet : marie-helene.bertholet@univ-lyon2.fr

Secrétariat L3 (bureau B 114) : T 04 78 77 26 03

Aline Jardy : aline.jardy@univ-lyon2.fr

Master (bureau 112) : T 04 78 77 26 45

Rosa Da Silva : rosa.dasilva@univ-lyon2.fr

www.univ-lyon2.fr

<http://lesla.univ-lyon2.fr/>

DOCTORAT ARTS DU SPECTACLE**Présentation**

Les doctorants travaillant sur la danse peuvent être accueillis au sein de l'Ecole doctorale Lettres, Langues, Linguistique, Arts (ED 3LA). Cette école est commune aux universités Lyon 2 et Lyon 3, St Etienne et à l'Ecole Normale Supérieure de Lyon.

Conditions d'admission

Être titulaire d'un master ou équivalence ou VAE.

Admission sur dossier et projet de recherche.

Responsable pédagogique

Directeur de l'école doctorale : Olivier Ferret

Information

Ecole doctorale Université Lumière Lyon 2

86 rue Pasteur 69007 Lyon

T 04 78 69 70 44 / Mél : edhsh@univ-lyon2.fr

<http://3la.univ-lyon2.fr/>

**EXERCE - MASTER ARTS DU SPECTACLE, MENTION DANSE, PARCOURS ÉTUDES
CHOREGRAPHIQUES : RECHERCHE ET REPRESENTATION**

Présentation

Le master exerce est un espace de recherche et d'expérimentation lié à la création chorégraphique ouverte aux autres champs artistiques et de pensées. Créée en 1998 par Mathilde Monnier, la formation a pour particularité d'être intégrée à la vie du Centre chorégraphique national de Montpellier et assure ainsi aux étudiants-artistes-chercheurs une relation privilégiée à l'actualité de la création chorégraphique internationale.

Exerce s'adresse à de jeunes artistes souhaitant tout à la fois étendre et préciser les enjeux d'une recherche personnelle en prise avec la création chorégraphique contemporaine et en dialogue avec les autres champs artistiques et de pensées. Il s'agit de favoriser une capacité d'autonomie permettant à l'étudiant d'inventer ses méthodes de travail, de chercher les ressources théoriques nécessaires à sa pratique, de définir ses modes de collaboration, de présence en scène et d'adresse appropriés à ses travaux.

L'étudiant est amené à mettre en lien et en partage sa recherche personnelle. Il lui est demandé de participer à des projets menés en commun, d'être ressource et soutien pour les travaux des autres étudiants, de réfléchir aux formes de travail individuel et collectif à l'œuvre dans la création contemporaine aujourd'hui.

Le programme s'attache ainsi à développer une compréhension des enjeux esthétiques, sociaux, économiques et politiques des différents contextes dans lesquels émergent les gestes d'artistes.

Conditions d'admission

Les candidats doivent :

- être âgés de 22 ans minimum ;
- être déjà engagés dans un parcours professionnel d'artiste chorégraphique ou issus d'autres champs artistiques (arts plastiques, musique, théâtre, cinéma et numérique) avec une préoccupation liée à la question du corps et du mouvement ;
- disposer d'une formation artistique supérieure (titulaires d'une licence ou niveau équivalent) ou d'une expérience professionnelle ouvrant la possibilité d'une validation d'acquis d'expérience / d'acquis professionnels ;
- avoir un usage courant du français et de l'anglais à leur entrée dans le master.

Sélection sur dossier et audition.

La disponibilité du candidat est demandée pendant les deux années.

Responsables pédagogiques

CCN :

Christian Rizzo (direction artistique) : c.rizzo@ici-ccn.com

Anne Kerzerho (direction pédagogique) : a.kerzerho@ici-ccn.com

Vincent Dupont (artiste associé jusqu'en 2019)

Université :

Didier Plassard (directeur du département arts du spectacle) : didier.plassard@univ-montp3.fr

Information et inscription

Centre chorégraphique national / Agora

Boulevard Louis Blanc 34000 Montpellier

Anne Kerzerho, directrice pédagogique du master :

Mél : a.kerzerho@ici-ccn.com / T 04 67 60 06 77

www.ccnmlr.com

Université Paul Valéry Montpellier 3

Département Arts du spectacle mention Théâtre, UFR 1

Route de Mende 34199 Montpellier Cedex 5

Secrétariat master danse (Bâtiment H - Bureau 109) : T+33 (0)4 67 14 54 49

Marion Pradier (attachée au master exerce) : m.pradier@ici-ccn.com / 04 67 60 06 79

www.univ-montp3.fr

UNIVERSITÉ DE NICE

LICENCE ARTS DU SPECTACLE : DANSE, THEATRE – PARCOURS ETUDES EN DANSE

Présentation

Ce parcours a pour but de procurer aux étudiants les connaissances fondamentales dans le domaine de la danse. La relation dynamique entre apprentissages théorique et pratique, l'intérêt analytique porté au spectacle vivant et ses enjeux artistiques, culturels et sociaux, les passerelles transdisciplinaires et interdisciplinaires entre les arts et leurs théorisations, et enfin, l'accent porté sur l'expérimentation et les processus, font la spécificité de cette formation. Un choix d'options permet de poursuivre une spécialisation en danse, d'expérimenter la transversalité des arts vivants (musique, théâtre) ou de développer une formation spécifique en pédagogie.

La licence obtenue avec l'option « transmission en danse » permet de valider par équivalence 3 UV du Diplôme d'Etat de Professeur de Danse : histoire de la danse, anatomie et formation musicale. Des accords avec l'Ecole Supérieure de Danse de Cannes permettent aux étudiants du parcours de suivre certains cours de danse à l'Ecole et d'intégrer la formation « pédagogie » (4ème UV du Diplôme d'Etat).

LICENCE ARTS DU SPECTACLE : DANSE, THEATRE – PARCOURS INTERPRETATION EN DANSE

Présentation

Ce parcours est réservé aux étudiants préparant le DNSPD à l'Ecole Supérieure de Danse de Cannes, avec pour objectif de procurer à ces étudiants les outils théoriques indispensables dans une licence universitaire en danse.

Conditions d'admission pour les deux parcours

Baccalauréat, diplôme équivalent, validation des acquis.

Cinq années minimum de pratique de la danse sont requises.

Responsable des parcours danse

Marina Nordera : marina.nordera@unice.fr

MASTER ARTS – PARCOURS SAVOIRS DU CORPS DANSANT : IMPROVISATION, TRANSMISSION, ARCHIVES

Présentation

Ce parcours est pensé sous forme de modules intensifs, mi-pratiques mi-théoriques, qui questionnent la corporéité comme lieu d'expérience et de construction/déconstruction de savoirs singuliers, dans des contextes culturels et historiques déterminés. Il ouvre en 2019 une option « **improvisation en danse** » à l'adresse des danseurs-chercheurs engagés dans des pratiques expérimentales du mouvement. Cette option s'adosse à la création d'une *Improvisation Summer School* qui réunira chaque année improvisateurs et chercheurs, écoles d'art et université.

Conditions d'admission

Licence dans le même domaine ou validation des acquis. Sur dossier.

Responsable pédagogique

Joëlle Vellet : joelle.vellet@unice.fr

MASTER ARTS – PARCOURS ETHNOLOGIE DES ARTS VIVANTS

Présentation

Ce parcours associe anthropologie de la danse, ethnomusicologie et ethnoscéénologie. Les étudiants doivent conduire leur recherche dans l'une de ces trois disciplines.

Conditions d'admission

Licence arts ou sciences de l'Homme, anthropologie, ethnologie. Sur dossier.

Responsable pédagogique

Luc Charles-Dominique : luc.charles-dominique@unice.fr

Responsable de la section danse

Joëlle Vellet : joelle.vellet@unice.fr / T 04 93 37 56 50

DOCTORAT SCIENCES DE L'HOMME ET DES HUMANITES, PRATIQUE DES ARTS VIVANTS DOMINANTE DANSE

Présentation

L'activité de recherche du doctorat en danse se développe au sein du Centre Transdisciplinaire d'Epistémologie de la Littérature et des Arts vivants (<http://ctel.unice.fr>). La réflexion porte notamment sur les problèmes de l'analyse et de l'interprétation des « textes », tels qu'ils se posent en musique, en danse et dans les arts de la scène. Réflexion théorique et pratique artistique sont étroitement liées, le travail de recherche se matérialisant sous la double forme de publications scientifiques et de réalisations musicales, scéniques ou chorégraphiques.

Conditions d'admission

Être titulaire d'un master ou équivalence ou VAE. Admission sur dossier et projet de recherche.

Coordination pédagogique doctorat danse

Marina Nordera : marina.nordera@unice.fr

Information (licence, master, doctorat)

UFR Lettres, arts et sciences humaines (LASH)

98 bd Édouard Herriot - BP 3209

06204 Nice Cedex 3

Secrétariat Licence arts : Solange Lorenzini / Mél : solange.lorenzini@unice.fr / T 04 93 37 56 52

Master : Karine Romand : masters-lash@unice.fr / T 04 93 37 55 86

Doctorat danse : Marina Nordera : marina.nordera@unice.fr

<http://unice.fr/faculte-des-lettres-arts-sciences-humaines/departements/arts/arts>

UNIVERSITE PARIS NANTERRE***LICENCE HUMANITES ET DANSE*****Présentation**

La licence Humanités, formation pluridisciplinaire d'excellence en lettres et sciences humaines, propose un parcours danse, spécifiquement destiné aux titulaires du baccalauréat et du DNSP danse, qui s'effectue à distance. On y étudie la littérature, l'histoire, la philosophie, une langue vivante (très bon niveau requis) et une langue ancienne. Il s'agit d'approfondir ces grands champs disciplinaires et de croiser les approches pour acquérir de vraies méthodes de travail, une solide culture générale et un esprit critique.

Dès la 2e année, tout en continuant d'étudier l'ensemble de ces disciplines, l'étudiant opte pour un renforcement en Littérature, Histoire, ou Philosophie. La matière choisie deviendra son option de spécialisation en 3e année. Après la Licence, l'étudiant peut accéder au Master de son choix ou préparer de nombreux concours.

Conditions d'admission

Titulaires du baccalauréat et du DNSP. Sur dossier (excellente maîtrise de la langue française et forte capacité de travail indispensables).

Responsable

Véronique Merlier-Espenel

Secrétariat de l'enseignement à distance : comete-humanites@parisnanterre.fr

MASTER ETHNOMUSICOLOGIE ET ANTHROPOLOGIE DE LA DANSE (EMAD)**Présentation**

La musique et la danse, en tant que pratiques universelles, peuvent nous aider à comprendre l'Homme en société. Il s'agit dans chaque culture de mettre en relation la musique et la danse avec l'ensemble des sphères du social (religieuses, politiques, économiques, etc.). L'ethnomusicologue s'intéresse donc aux pratiques musicales et chorégraphiques en partageant la vie des gens, en apprenant leur langue et si possible en pratiquant lui-même leurs musiques et leurs danses.

Le master EMAD traite de manière complémentaire musique et danse, tant d'un point de vue anthropologique que d'un point de vue musicologique ou choréologique. Il s'adresse à des étudiants issus de cursus d'ethnologie, d'ethnomusicologie, de danse, de musicologie, d'arts du spectacle, de STAPS et à des professionnels de la danse ou de la musique (en formation continue). La formation dure deux ans et peut être intégrée en Master 1 ou en Master 2, avec l'accord des responsables pédagogiques.

Conditions d'admission

Titulaires d'une licence. Sur dossier

Information et inscription (licence et master)

Université Paris Nanterre

UFR de Philosophie Information-Communication Langage Littérature Arts du Spectacle (PHILLIA)

Bâtiment Paul Ricœur – 200 avenue de la République

92001 Nanterre

<http://ufr-phillia.parisnanterre.fr/>

marie-andree.germany@parisnanterre.fr

UNIVERSITÉ PARIS 8 VINCENNES - SAINT-DENIS

LICENCE ARTS DU SPECTACLE - PARCOURS DANSE (L3)

Présentation

Cette formation vise trois objectifs principaux :

- Donner aux praticiens et professionnels (danseurs, chorégraphes, professeurs de danse, acteurs du milieu chorégraphique, journalistes, programmeurs), ou aux futurs professionnels, à la fois une culture chorégraphique historique et théorique, un recul critique sur leur pratique et les moyens d'articuler leurs savoirs pratiques avec des savoirs théoriques. La licence vise, pour les personnes ayant un parcours professionnel ou préprofessionnel, à renforcer leur activité professionnelle ou à favoriser leur reconversion (arrêt de la pratique dansée et évolution vers la programmation, la critique, l'action culturelle, etc.).
- Professionnaliser les étudiants, notamment aider ceux qui sont en formation initiale à préciser leur projet professionnel.
- Préparer à la recherche dans le cadre d'études universitaires de niveaux master et doctorat, mais aussi dans le champ professionnel (métiers de la documentation, recherche liée à un projet artistique, recherches historiques dans le cadre d'une programmation...).

Conditions d'admission

Titulaires d'une L2 avec un bon niveau technique en danse évalué par une commission pédagogique ou d'un parcours professionnel et/ou d'une formation professionnelle en danse ou d'une validation des études, acquis personnels ou expériences professionnelles.

Les candidats doivent constituer un dossier (lettre de motivation et projet individuel clairement relié au contenu de la formation) qui sera examiné par une commission pédagogique.

MASTER ARTS - MENTION DANSE (M1 ET M2 RECHERCHE)

Présentation

La formation vise quatre objectifs principaux :

- accompagner les praticiens, professionnels et acteurs du milieu chorégraphique, les étudiants venus des autres disciplines artistiques, ou les futurs professionnels, dans l'approfondissement de leurs connaissances en danse (culture chorégraphique, histoire, esthétique, anthropologie de la danse)
- introduire une dimension théorique et analytique de leurs pratiques dans leur parcours professionnel (processus de création, processus pédagogiques ou de médiation, analyse d'œuvres et travail de l'interprète)
- favoriser une dimension critique et affirmer leur capacité à problématiser l'articulation entre savoirs théoriques et savoir-faire en danse
- préparer à la recherche en doctorat pour ceux qui l'envisagent.

Conditions d'admission

- Titulaires d'une licence en : Arts du spectacle ; Arts plastiques ; Musique ; Lettres ; Histoire ; Sciences de l'Homme, anthropologie, ethnologie ; STAPS ; Psychologie ; Philosophie ; Sociologie pour l'accès en M1 et d'un master 1 prioritairement en danse ou en arts ou sciences humaines et sociales sous condition d'un parcours suffisant en danse pour l'accès en M2.
- Par validation des études, acquis personnels ou expériences professionnelles.

Admission sur dossier : relevé de notes, lettre de motivation et projet de recherche envisagé.

Responsables pédagogiques

Responsable département danse : Isabelle Launay (isalaunay@wanadoo.fr)

Responsable pédagogique licence : Laurent Pichaud

Responsable pédagogique master : Sylviane Pagès (sylviane.pages@univ-paris8.fr)

Information département danse (licence, master)

Université Paris 8 - Département Danse

2 rue de la Liberté 93526 Saint Denis cedex

Responsable administrative : Betty Bacholas (bâtiment A, salle 080)

T/F 01 49 40 65 22

Mél : secretariat.danse@univ-paris8.fr

www-artweb.univ-paris8.fr

DOCTORAT ESTHÉTIQUE, SCIENCES ET TECHNOLOGIE DES ARTS SPECIALITÉ DANSE

Présentation

L'enjeu de la formation doctorale est l'élaboration, à long terme, d'outils d'analyse propres au champ de la pédagogie en danse, de l'analyse du mouvement, de l'analyse des œuvres chorégraphiques et de la critique.

Les doctorants sont accueillis dans le laboratoire d'analyse des discours et pratiques en danse, qui appartient à l'équipe d'accueil Musidanse (esthétique, musicologie, danse et création musicale) au sein de l'école doctorale Esthétique, sciences et technologies des arts (EDESTA).

Conditions d'admission

Être titulaire d'un master ou équivalence ou VAE (validation des acquis de l'expérience).

Admission sur dossier et projet de recherche.

Information

École doctorale Esthétique, Sciences et Technologies des arts

Laboratoire Musidanse

Université Paris 8

2 rue de la Liberté 93526 Saint Denis cedex

Hugues Rainvillé, bureau D 218 : T 01 49 40 73 66 / Mèl : edesta@univ-paris8.fr

www-edesta.univ-paris8.fr

<http://www.danse.univ-paris8.fr>

<http://musidanse.univ-paris8.fr/>

PARCOURS DANSE, EDUCATION SOMATIQUE ET PUBLICS FRAGILES – PAS DE SESSION EN 2019

Présentation

Le parcours danse, éducation somatique et publics fragiles vise à donner une culture générale théorique et pratique sur les techniques corporelles non thérapeutiques, à construire des compétences transversales permettant de mettre en œuvre ces techniques auprès de publics fragiles.

Le parcours complet de formation est constitué de 3 diplômes. Ces formations sont conçues comme un parcours complet et progressif, mais elles peuvent aussi être suivies de façon indépendante.

DU Danse et éducation somatique (diplôme d'université, niveau bac+3)

Le DU constitue un socle de culture générale de base sur les pensées et les pratiques du corps et du geste, autant théorique que pratique. Il est axé sur l'éducation somatique (Feldenkrais, Alexander, Body-mind Centering...), sur les arts martiaux et la danse.

Il introduit les professionnels travaillant auprès de publics fragiles aux notions élémentaires du « geste relationnel », du « toucher au quotidien » et du « prendre soin de soi en prenant soin des autres ».

DESU Intervenant en danse et éducation somatique (diplôme d'études supérieures d'université, niveau bac+4)

Les objectifs de la formation sont :

- Se situer au sein d'une institution ou association médicale, médico-sociale ou socio-éducative,
- Observer et comprendre les usages du corps et du geste au sein de ces contextes,
- Analyser sa pratique professionnelle afin de pouvoir la transformer et l'adapter à ces contextes nouveaux,
- Proposer une pratique corporelle pertinente.

DFSSU Danse, éducation somatique et publics fragiles – mention concepteur de projets ou formateur (diplôme de formation supérieure spécialisée d'université, niveau bac+5)

Les objectifs de la formation sont, pour les concepteurs de projets :

- Concevoir des projets de médiation artistique et culturelle fondés sur le travail du corps et du geste,
- Concevoir, produire et évaluer des projets en partenariat,
- Composer et animer une équipe pluridisciplinaire.

Pour les formateurs :

- Concevoir, animer et évaluer des formations autour du corps et du geste pour des professionnels de structures dédiées au soin, à l'éducation, à la culture,
- Construire des projets de formation innovants, basés sur les valeurs d'émancipation et de pouvoir d'agir,
- Travailler en co-conception et co-intervention au sein d'équipes multidisciplinaires et multi-partenariales.

Conditions d'admission

Le parcours danse, éducation somatique et publics fragiles accueille un public mixte de professionnels du geste (danseurs, éducateurs au mouvement, praticiens somatiques, artistes martiaux) et du soin (soignants, éducateurs).

L'admission se fait sur titre ou sur validation des acquis. Dans les deux cas, un dossier de candidature et un entretien avec l'équipe pédagogique conditionnent l'entrée en formation.

La formation est uniquement accessible en formation continue.

Responsables pédagogiques

Responsable pédagogique : Isabelle Ginot (département Danse, Paris 8)

Coordinateur pédagogique : Jessica Piris (directrice et coordinatrice de projets culturels)

Parcours proposé en partenariat avec : Dessine-moi un mouton, A.I.M.E., La Briqueterie.

Information

Université Paris 8 - Service formation permanente

2 rue de la Liberté

93526 Saint Denis cedex

T 0 820 20 51 00 / Mél : info-sfp@univ-paris8.fr

www.fp.univ-paris8.fr / www.individus-en-mouvements.com

UNIVERSITÉ DE STRASBOURG

LICENCE ARTS DU SPECTACLE - PARCOURS DANSE

Présentation

Le parcours danse propose des enseignements théoriques et une pratique donnant lieu à une réflexion approfondie sur le corps en mouvement et la chorégraphie. Les multiples approches, à la fois historiques, esthétiques et philosophiques permettent d'appréhender et de comprendre la danse et les relations qu'elle entretient avec les autres arts.

Le parcours danse ne forme pas au métier de danseur mais délivre un solide bagage culturel, une culture générale, des outils méthodologiques d'analyse et de synthèse permettant l'accès à une pensée critique et une ouverture d'esprit.

Le parcours danse bénéficie de partenariats avec les structures chorégraphiques strasbourgeoises.

Conditions d'admission

Titulaire du baccalauréat ou équivalence pour la 1^{re} année.

Responsable pédagogique

Nathalie Boudet : nboudet@unistra.fr / T 03 68 85 64 96

DOUBLE CURSUS LICENCE ET CRR

Présentation

Un partenariat avec le Conservatoire de Strasbourg permet aux étudiants inscrits dans le parcours danse de la licence arts du spectacle de s'inscrire parallèlement au conservatoire en Cycle d'Orientation Professionnelle (COP) pour suivre un double cursus. Les étudiants bénéficient ainsi :

- à l'Université, d'enseignements théoriques, méthodologiques et pluridisciplinaires,
- au Conservatoire, d'une formation artistique et pédagogique (12h hebdomadaire de pratique au CRR).

A l'issue du cursus (sur 3 ans), l'étudiant valide :

- la licence
- le Diplôme d'Etudes Chorégraphiques (DEC), qui le dispense de l'EAT, ainsi que les UE d'histoire de la danse, formation musicale et anatomie physiologie du Diplôme d'Etat de professeur de danse.

Conditions d'admission

Admission sur dossier et audition au CRR.

Double inscription à l'Université et au CRR.

Responsables pédagogiques

Université : Sylvie Boistelle (boistelle@unistra.fr)

CRR : Arnaud Coste (arnaud.coste@strasbourg.eu)

MASTER ARTS DE LA SCENE ET DU SPECTACLE VIVANT

Présentation

Ce master comporte 2 parcours :

- Approches critiques des arts de la scène (ACAS)
- Approche des arts de la scène et de leur médiation (APAM)

Conditions d'admission

Licence Arts du spectacle. Sur dossier.

Responsable pédagogique

Sylvain Diaz : sylvain.diaz@unistra.fr

Information (licence et master)

Université de Strasbourg – Faculté des Arts (bureau 102)

Le portique – 14 rue Descartes 67084 Strasbourg cedex

T 03 68 85 66 46 / Mél : arts-spectacle@unistra.fr

<http://arts.unistra.fr>

UNIVERSITE TOULOUSE JEAN JAURES

LICENCE COMMUNICATION ET ARTS DU SPECTACLE : DANSE ET CIRQUE

Présentation

L'objectif est d'associer danse, cirque et communication pour former des communicants ayant une bonne connaissance du monde artistique. Le parcours de licence, sur 3 ans, propose des enseignants en : danse, cirque et théâtre (histoire et analyse) ; pratique scénique (ateliers pratiques, composition, représentation) ; communication (avec 3 options : médias, organisations ou médiations).

Conditions d'admission

Titulaires du baccalauréat pour l'admission en L1. Possibilité d'admission directe en L2 ou L3 selon profil.

Sélection sur dossier (effectif limité).

Responsable pédagogique

Amanda Rueda : amanda.rueda@univ-tlse2.fr / T 05 61 50 35 89

LICENCE PROFESSIONNELLE DEVELOPPEMENT DE PROJETS EN DANSE ET CIRQUE

Présentation

L'objectif est de former des professionnels de l'ingénierie de projets culturels ayant une connaissance approfondie des métiers de la danse, des arts du cirque et des conditions de représentation. Les compétences visées concernent : la conception et l'organisation d'événements ; la connaissance des publics et la médiation culturelle ; le développement de projets ; l'élaboration de programmes, plannings, conventions et budgets prévisionnels ; l'administration et gestion en milieu artistique ; le développement des réseaux artistiques en France et à l'étranger.

Conditions d'admission

Titulaires d'un bac+2 ou équivalent, ou validation des acquis.
Sélection sur dossier (effectif limité).

Responsable pédagogique

Jacques Bétillon : betillon@univ-tlse2.fr / T 05 61 50 4542

MASTER ARTS DE LA SCENE ET DU SPECTACLE VIVANT

Présentation

Deux parcours sont proposés :

- Études théâtrales, chorégraphiques et circassiennes
- Écriture dramatique et création scénique

Conditions d'admission

Titulaires d'une licence ou équivalent pour l'admission en M1, ou validation des acquis.
Titulaires d'un M1 ou équivalent pour l'admission en M2, ou validation des acquis.
Sélection sur dossier (effectif limité).

Information et inscription (licence et master)

Université Toulouse Jean Jaurès

UFR Arts, Lettres et Langues - Département Communication, Etudes visuelles et Arts de la scène (Art&Com)

5 allée Antonio Machado

31058 Toulouse Cedex 9

www.univ-tlse2.fr

Licences : Sabine Ducrocq sabine.ducrocq@univ-tlse2.fr / T 05 61 50 47 16

Master : Dyana Frot : dyana.frot@univ-tlse2.fr / 05 61 50 48 14